

27,9
Mds€

SONT DÉVOLUS à la mission Recherche et enseignement supérieur dans le budget 2019, soit une hausse de 500 M€ par rapport à 2018. Les députés ont profité du débat budgétaire pour dégager 5 M€ pour la recherche sur les cancers pédiatriques.

41 %

DES ÉTUDIANTS EN LICENCE obtiennent leur diplôme en trois ou quatre ans, selon le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Une réussite qui varie selon le type de bac, la mention, ainsi que le sexe: le taux de réussite des étudiantes est de 46,3 %, celui des étudiants de 33,9 %.

100 M€

C'EST LE MONTANT du programme sur les maladies rares impliquant 35 pays et coordonné par l'Inserm. Nom de code: EJP RD, pour European Joint Programme on Rare Diseases.

3 questions à

Marin Dacos,

conseiller pour la science ouverte auprès du ministère de la Recherche

« Il faudra être très prudent avant d'ouvrir les données »



La loi pour une République numérique de 2016 oblige toutes les données administratives, et donc de recherche, à être ouvertes par défaut. Seront-elles donc publiées immédiatement ?

Les données ne vont pas se retrouver en ligne en un claquement de doigts et l'ouverture représente un coût. Certains disent qu'il faudrait travailler sur l'ouverture à la demande, en fonction des besoins de la société, plutôt que sur l'ouverture par ordre alphabétique. C'est une piste intéressante.

Quels sont les points de vigilance ?

Avant d'ouvrir les données de recherche, il faudra être très prudent et se poser plusieurs questions: y a-t-il des données personnelles? Des secrets industriels? Des informations sensibles? Il serait naïf de vouloir ouvrir toutes les données brutalement. C'est aux chercheurs, qui connaissent le mieux leurs données, leur potentiel et leurs

risques, de définir les règles du jeu dans leur domaine. Les aspects politiques de ce chantier seront débattus au sein du Comité pour la science ouverte, tandis que les aspects plus techniques peuvent déjà être menés dans le cadre de la Research Data Alliance. Celle-ci vise à atteindre l'état de l'art technique sur les bonnes pratiques en matière de données, mais aussi à rendre ces dernières interconnectables et interopérables.

Comment la politique d'ouverture des données est-elle accueillie par les établissements de recherche ?

Globalement, tous y sont favorables, mais certains s'interrogent sur le « comment », le « jusqu'où » et sur le calendrier. Par exemple, il faut identifier qui a financé quoi, car c'est le financeur qui est propriétaire des données et il peut s'agir d'un industriel.

Nominations

■ **Sylvie Retailleau**, jusqu'ici présidente de l'université Paris-Sud, préside depuis janvier l'université Paris-Saclay, regroupement



Sylvie Retailleau

d'établissements qui doit donner naissance à une nouvelle université de rang mondial en 2020.

■ **Pierre Corvol**, professeur émérite et administrateur honoraire au Collège de France, est élu président de l'Académie des sciences pour la période 2019-2020.

Patrick Flandrin, directeur de recherche CNRS de classe exceptionnelle au sein

du laboratoire de physique de l'ENS de Lyon, est quant à lui vice-président.

■ **Catherine Geindre**, directrice générale des Hospices civils de Lyon, est la nouvelle présidente de la Conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers universitaires. Elle devra poursuivre la réflexion entreprise, avec les universités, sur le CHU de demain.